

France-Bruz: Checking and testing apparatus

OJ S 40/2016 26/02/2016

Contract notice

Supplies

Directive 2009/81/EC

Section I: Contracting authority/entity

I.1. Name and addresses

Official name: Mindef/DGA/DT/SCAT

Postal address: Ministère de la Défense — direction générale de l'armement — service centralisé des achats techniques / site de Bruz — BP 7 — 35998 Rennes Cedex 9

Town: Bruz

Postal code: 35170

Country: France

Contact person: SCAT Bruz (Eric Dalibot)

For the attention of: M. l'adjoint au chef du service centralisé des achats techniques

E-mail: eric.dalibot@intradef.gouv.fr

Telephone: +33 290026303

Fax: +33 299429095

Internet address(es):General address of the contracting authority/entity: <http://www.ixarm.com>Address of the buyer profile: <http://www.marches-publics.gouv.fr>Electronic access to information: <http://www.ixarm.com>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://www.marches-publics.gouv.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Ministry or any other national or federal authority, including their regional or local subdivisions

I.3. Main activity

Defence

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities/entities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Rénovation et évolution du portique mobile et maintenance du portique et du pylône de la base Stradi.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

Main site or place of performance: DGA MI — La Roche Marguerite, 35170 Bruz.

NUTS code FR523 Ile-et-Vilaine

II.1.3. Information about framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent projet de marché est soumis à la procédure de marché négocié après publication préalable et mise en concurrence conformément aux dispositions des articles 201-i 1°, 34, 243 et 244 du code des marchés publics,

en application de l'article 248 du code des marchés publics, le marché pourra comporter une ou plusieurs tranche(s) conditionnelle(s) selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de la consultation.

En application de l'article 247 du code des marchés publics, le marché, pouvant présenter des aléas techniques importants, comportera une part provisionnelle de prestations.

Le marché concerne la rénovation et l'évolution du portique mobile de la base Stradi (moyen de mesure de la signature radar de matériel réel tel qu'un hélicoptère, un avion, un char, un élément de superstructure navale...) ainsi que la maintenance préventive de ce portique et du pylône de la base Stradi.

Il concerne en particulier les prestations suivantes:

— Portique mobile:

- réalisation de la rénovation et de l'évolution de la motorisation, du système de contrôle /commande et des dispositifs de sécurité
- réalisation de la rénovation et de l'évolution des liaisons électriques
- rénovation ou remplacement des cabines de mesure
- réalisation de la maintenance préventive annuelle

— pylône:

- réalisation de la maintenance préventive annuelle

Nota: cette publicité est un appel à candidatures, le dossier de consultation ne sera accessible qu'aux candidats retenus.

Date prévisionnelle de notification du marché: fin 2016.

II.1.6. CPV code(s)

38500000 Checking and testing apparatus

II.1.7. Information about subcontracting

The tenderer has to indicate in the tender any share of the contract it may intend to subcontract to third parties and any proposed subcontractor, as well as the subject-matter of the subcontracts for which they are proposed

The tenderer has to indicate any change occurring at the level of subcontractors during the execution of the contract

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Les prestations faisant l'objet de tranches conditionnelles sont susceptibles de s'ajouter aux prestations commandées de manière ferme. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de ne pas affermir ces tranches.

II.2.3. Information about renewals

This contract is subject to renewal: no

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 72 (from the award of the contract)

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Le financement est assuré par des ressources budgétaires de l'État. Le régime des paiements (versements d'avance, acomptes et soldes) est conforme aux dispositions des articles 259 à 281 du code des marchés publics. Le type et la forme des prix des prestations seront forfaitaires, révisables. Le délai de paiement est de 30 jours maximum et mis en œuvre conformément au décret n° 2013-269 du 29.3.2013. Le mode de règlement est le virement. L'agent comptable des services industriels de l'armement (ACSIA):
Le Vendôme III — 11 rue du Rempart — 93196 Noisy-le-Grand Cedex.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 231 du code des marchés publics, les candidats doivent indiquer dans leur dossier de candidature s'ils se présentent en tant que candidat individuel ou en tant que groupement d'opérateurs économiques.

La forme du groupement n'est pas imposée. Toutefois si le candidat se présente sous la forme d'un groupement conjoint, le marché prévoira que le mandataire sera solidaire de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur pour l'exécution de la totalité du marché, conformément aux dispositions de l'article 231-ii du code des marchés publics.

En application de l'article 231-vi du code des marchés publics, il est interdit aux candidats de présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois:

- 1° en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements;
- 2° en qualité de membres de plusieurs groupements.

La composition du groupement peut être modifiée et il est possible d'en constituer de nouveaux entre la remise des candidatures et la remise des offres initiales si tous les membres du nouveau groupement, présenté au stade des offres, ont été autorisés au stade des candidatures à présenter une offre. Ce groupement nouvellement constitué doit respecter les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

Ces dispositions ne font pas obstacle à la possibilité de constituer un nouveau groupement d'opérateurs économiques dont les membres sont issus exclusivement du regroupement de

candidats individuels; sous réserve que ces derniers aient été au préalable autorisés au stade des candidatures à présenter une offre et que le groupement nouvellement constitué respecte les exigences relatives aux capacités professionnelles, techniques et financières des candidats.

III.1.4. Other particular conditions to which the performance of the contract is subject, in particular with regard to security of supply and security of information

III.1.5. Information about security clearance

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Personal situation

Criteria regarding the personal situation of economic operators (that may lead to their exclusion) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Le candidat (ou le groupement) devra renseigner dans leur intégralité les formulaires DC 1 et DC 2 accessibles sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>, selon la dernière version en vigueur.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités, se reporter au paragraphe VI.3 « Informations complémentaires ».

Criteria regarding the personal situation of subcontractors (that may lead to their rejection) including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Tout sous-traitant au sens de la loi no loi n° 75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance doit faire l'objet d'une déclaration au pouvoir adjudicateur, en renseignant impérativement le formulaire Dc-4 accessible sur le site:

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>, selon la dernière version en vigueur.

III.2.2. Economic and financial ability

Criteria regarding the economic and financial standing of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions: Le candidat devra renseigner la rubrique D-1 du formulaire DC 2 précité.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités. Se reporter au paragraphe VI.3 « Informations complémentaires ».

Criteria regarding the economic and financial standing of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions: Cette information peut être fournie en complétant le bloc H du formulaire Dc4 précité.

III.2.3. Technical and/or professional capacity

Criteria regarding the technical and/or professional ability of economic operators (that may lead to their exclusion)

List and brief description of conditions:

Fourniture de renseignements et documents permettant d'évaluer l'expérience et les capacités techniques du candidat pour chacun des domaines suivants:

- manutention de charges lourdes sur une hauteur jusqu'à 30 m
- construction mécanique
- systèmes de guidage et de roulement sous forte charge
- asservissement
- motorisation de puissance et de précision

- transmission d'informations via des collecteurs électriques et des fibres optiques
- systèmes de contrôle et de commande
- interface homme machine (IHM)
- transmission hydraulique
- travail en hauteur sur pylône
- réalisation de maintenance dans tous les domaines ci-dessus

Présentation d'une liste des principales fournitures réalisées et/ou des principaux services effectués au cours des 5 dernières années, indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat.

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités. Se reporter au paragraphe VI.3 « Informations complémentaires ».

Minimum level(s) of standards possibly required

Les candidats, n'ayant pas démontré par tout moyen leurs capacités ou compétences dans chacun des domaines ci-dessus, seront éliminés.

Criteria regarding the technical and/or professional ability of subcontractors (that may lead to their rejection)

List and brief description of conditions:

Fourniture de renseignements et documents permettant d'évaluer l'expérience et les capacités techniques du sous-traitant pour chacun des domaines suivants:

- manutention de charges lourdes sur une hauteur jusqu'à 30 m
- construction mécanique
- systèmes de guidage et de roulement sous forte charge
- asservissement
- motorisation de puissance et de précision
- transmission d'informations via des collecteurs électriques et des fibres optiques
- systèmes de contrôle et de commande
- interface homme machine (IHM)
- transmission hydraulique
- travail en hauteur sur pylône
- réalisation de maintenance dans tous les domaines ci-dessus

Présentation d'une liste des principales fournitures réalisées et/ou des principaux services effectués au cours des 5 dernières années, indiquant notamment la nature du projet, le montant, la date et le destinataire (public ou privé). Les livraisons et les prestations de service sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du sous-traitant.

Minimum level(s) of standards possibly required

Les sous-traitants, n'ayant pas démontré par tout moyen leurs compétences dans chacun des domaines relatifs aux prestations sous-traitées, seront rejetés.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated no

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction has been used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

FD1600392MIBRZ

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

Notice on a buyer profile

Notice number in the OJ S: [2015/S 077-136858](#) of 21.4.2015

Other previous publications

Notice number in the OJ S: [2015/S 027-045178](#) of 7.2.2015

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

31.3.2016 - 15:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds: no

VI.3. Additional information

* Candidat s'appuyant sur d'autres opérateurs économiques

Si le candidat (ou le groupement) s'appuie sur d'autres opérateurs économiques pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, il devra fournir pour chacun de ces opérateurs, les mêmes renseignements que ceux qui lui sont demandés par le pouvoir adjudicateur.

Il produira en outre un engagement écrit de chacun de ces opérateurs pour justifier qu'il dispose des capacités de chacun de ces opérateurs pour l'exécution du marché. À ce titre, le candidat renseignera la rubrique E du Dc2 accessible sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>. Il indiquera notamment la nature des prestations qu'il sous-traitera dans cette même rubrique.

* Information sur la sous-traitance

Pour la rubrique II.I.7, il est précisé que pour le présent avis, le terme « sous-traitant » utilisé par le présent formulaire s'entend comme l'opérateur économique avec lequel le titulaire du marché conclut, aux fins de la réalisation de celui-ci, un contrat de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance (articles 277 et 278 du code des marchés publics).

Les contrats de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334 du 31.12.1975 relative à la sous-traitance feront l'objet d'une acceptation dans les conditions prévues aux articles 277 et 278 du code des marchés publics.

Afin de permettre cette acceptation, le soumissionnaire présentera à la personne publique avec son offre ou après le dépôt de son offre la déclaration mentionnée à l'article 277 du CMP pour les contrats de sous-traitance au sens de la loi n° 75-1334.

Le rejet d'un sous-traitant n'est possible que dans les cas définis à l'article 278 du code des marchés publics.

Les capacités techniques, professionnelles et financières demandées aux sous-traitants sont celles exigées des candidats au marché principal et qui sont objectivement rendues nécessaires par l'objet du contrat de sous-traitance et la nature des prestations à réaliser. Cet examen pour chaque sous-traitant s'effectuera au regard des mêmes renseignements que ceux exigés au I.II.2 du présent avis pour le candidat au marché principal.

* Opérateurs économiques des pays tiers à l'UE ou à l'EEE

Conformément à l'article 215 I du code des marchés publics, la présente procédure n'est pas ouverte aux opérateurs économiques des pays tiers à l'Union européenne ou à l'Espace économique européen.

* Modalités de transmission des candidatures

En cas de transmission par voie électronique, un zip signé ne vaut pas signature du ou des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé électroniquement et séparément

Une signature manuscrite scannée n'a pas d'autre valeur que celle d'une copie et ne peut pas remplacer la signature électronique.

En cas de transmission par voie postale ou par porteur, la candidature sera transmise sur papier (avec copie sur support physique électronique) ou sur support physique électronique. Il incombe au candidat de prévoir un délai suffisant (au moins une heure à compter de son arrivée sur le site) pour les formalités de prise en charge de son pli.

Il est rappelé que chaque candidat est responsable du moyen d'acheminement de son pli. Aucun pli déposé (cas de la transmission électronique), reçu (cas de la réception par voie postale) ou remis (cas du dépôt par coursier ou porteur) après la date et l'heure limite susmentionnées ne sera pris en considération.

Les candidatures peuvent être transmises soit par voie électronique via la plate-forme des achats de l'État (PLACE) (www.marches-publics.gouv.fr ou ixarm.com), soit sur support physique (support papier ou électronique, cd-rom par exemple). Les modalités de transmission des candidatures sont disponibles sur www.ixarm.com, rubrique « Marchés »,

sous-rubrique «Procédures et documentation marchés publics», fichier «Modalités de transmission des candidatures au Scat» à l'adresse suivante: http://www.ixarm.com/IMG/pdf/Modalites_de_transmission_des_candidatures_au_sein_du_SCAT.pdf. En cas de difficulté pour accéder à ce fichier, vous pouvez vous adresser au point de contact mentionné en rubrique I.1 du présent avis.

* Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre
Le délai de validité des offres sera indiqué dans les documents de la consultation.

* Autres conditions particulières auxquelles est soumise l'exécution du marché, notamment eu égard aux éléments à caractère environnemental
Les documents de la consultation comporteront des exigences relatives aux éléments à caractère environnemental.

* Langue

Conformément à l'article 219 V du code des marchés publics, les documents remis à l'appui des candidatures dans une autre langue que la langue française doivent être accompagnés d'une traduction en français certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté. En cas de contradiction entre les deux documents, la version en langue française fait seule foi.

* Durée du marché

La durée indiquée au bloc 2 II 3 est donnée à titre purement indicatif. Elle s'entend toutes tranches confondues.

* Informations complémentaires relatives aux conditions de participation

Afin, de permettre au pouvoir adjudicateur d'apprécier la situation juridique et la capacité économique, financière, technique et professionnelle minimale requise en vue de la sélection des candidatures, il est impérativement demandé aux candidats de fournir, sous peine de rejet de la candidature, les formulaires DC 1 et DC 2 dûment renseignés ainsi que le cas échéant le (les) formulaire(s) DC 4. Ces formulaires sont accessibles sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat> et sont impérativement à remplir selon les dernières versions en vigueur.

La lettre de candidature et les déclarations sur l'honneur doivent être impérativement signées par une personne habilitée à engager l'opérateur économique (ou le groupement d'opérateurs économiques) sous peine de rejet de la candidature.

Un candidat qui fait une fausse déclaration pourra être sanctionné au titre de l'article 441-1 du code pénal pour faux et usage de faux.

* Prestations supplémentaires éventuelles

La consultation pourra comporter une ou plusieurs prestation(s) supplémentaire(s) éventuelle(s) selon les modalités qui seront explicitées dans le dossier de la consultation.

Il est précisé que la date et l'heure limites de remise des demandes de participation sont celles du fuseau horaire Europe/Paris.

* Publication(s) antérieure(s) concernant le même marché

Cette nouvelle procédure est initiée à la suite de la décision du pouvoir adjudicateur de renoncer à passer les marchés ayant fait l'objet des publications antérieures suivantes, pour des motifs d'intérêt général.

Autres publications antérieures

Numéro d'avis au BOAMP: 15-17776 du 4.2.2015.

Numéro d'avis au JOUE: 2015/s 027-045178 du 7.2.2015.

Numéro d'avis au BOAMP: 15-50815 du 17.4.2015.

Numéro d'avis au JOUE: 2015/s 077-136858 du 21.4.2015.

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 22.2.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Rennes

Postal address: Hôtel de Bizien — 3 contour de la Motte — CS 44416

Town: Rennes Cedex

Postal code: 35044

E-mail: greffe.ta-rennes@juradm.fr

Telephone: +33 223212828

Fax: +33 299635684

Internet address: <http://www.rennes.tribunal-administratif.fr>

VI.4.2. Review procedure**VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained**

Official name: Greffe du tribunal administratif de Rennes (voir coordonnées ci-dessus)

VI.5. Date of dispatch of this notice

22.2.2016